

Logiciel de gestion des cookies conforme CNIL / RGPD

Annonce V49300 mise à jour le 28/08/2019

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	Logiciel
Ancienneté de la société	Entre 5 et 10 ans
Localisation du siège	Var

Résumé général de l'activité

La société propose un service sur abonnement de mise en conformité de site internet vis à vis de la réglementation française Loi Informatique et Liberté, de la directive européenne e-privacy et du règlement RGPD.

Ce service comprend un audit en ligne, l'installation d'un "tag manager" très innovant et une veille technologique et juridique.

En plus

La société possède une ou plusieurs **marques** déposées à l'INPI

Éléments chiffrés

Année de référence	2018
Dettes financières	45 k€
Trésorerie nette	1 k€

En k€/année	2016	2017	2018	2019
CA			5	100
Marge brute			5	100
EBE			0	70
Rés. Exp.			0	70
Rés. Net			0	70

En k€/année	2016	2017	2018	2019
Salariés			0	1

Indications concernant les éléments chiffrés

L'activité démarre à peine, dans un marché balbutiant et un environnement réglementaire très permissif, qui ne deviendra coercitif qu'en 2019, avec vraisemblablement une explosion brutale de la demande.

Trois autres porteurs de parts, pour un total de 40%, dont deux sont indispensables au succès de l'entreprise, une avocate spécialisée et un informaticien.

Positionnement concurrence

Positionnement par rapport au marché

Le marché ne commencera à exister qu'à partir de 2019, lorsque les premières sanctions CNIL portant sur la gestion des cookies (concernant dans un premier temps les sites de presse) apporteront une jurisprudence.

Pour l'instant les décideurs sont en attente, ou installent des "CMP" (solutions non conformes) à la demande des annonceurs.

Concurrence

Les solutions de réglage navigateur, sites d'opt-out, adblockeurs et CMP sont toutes rejetées par la CNIL qui exige un consentement préalable à l'inscription des cookies (opt-in) et une possibilité de refus aussi facile et immédiate que pour leur acceptation.

Seul les "tags managers" qui s'installent dans le code source des pages peuvent répondre à ces exigences.

Points forts

Conformité à 100% à la réglementation (solution référencée par la CNIL).

En particulier, possibilités de consentement implicite, explicite, par généralisation et par prise en compte de DoNotTrack, possibilités de choix à plusieurs niveaux : par cookie, par groupe de cookies, ou en tout ou rien.

Aide à la décision par une notation du ratio intrusivité / utilité et affichage de cinq critères d'appréciation, politique cookie intégrée, avec en particulier la description exhaustive de tous les cookies présents, log des consentements, possibilité de généralisation des choix et de suppression des bannières, ...

Le principal avantage concurrentiel, c'est la prise en compte globale : audit + outil + veille.

Points faibles

Pas de commerciaux dans l'équipe.

Proof of concept mais pas encore de marché.

Infos sur la cession

Problèmes de santé.

Profil recherché

Personne physique ou morale

Complément

Profil commercial, avec une expérience des grands comptes, si possible dans le e-commerce.

